

Conseil de vie locale 07 avril 2022

Les finances communales

Rapport d'orientations budgétaires 2022

Les finances communales

Le compte administratif : section fonctionnement

La **section de fonctionnement** retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la **gestion courante** et régulière de la commune, celles qui reviennent chaque année.

FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	RECETTES
Charges à caractère général Charges de personnel Autres charges de gestion courante	Excédent antérieur reporté Produits des services et du domaine Travaux en régie Impôts et taxes
Charges financières Charges exceptionnelles	Dotations et participations Produits financiers Produits exceptionnels Transferts de charges
023 VIREMENT À INVESTISSEMENT	

023 VIREMENT À INVESTISSEMENT

Le compte administratif : section investissement

La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours : elle retrace les dépenses et les recettes ponctuelles qui modifient de façon durable la valeur du patrimoine de la commune

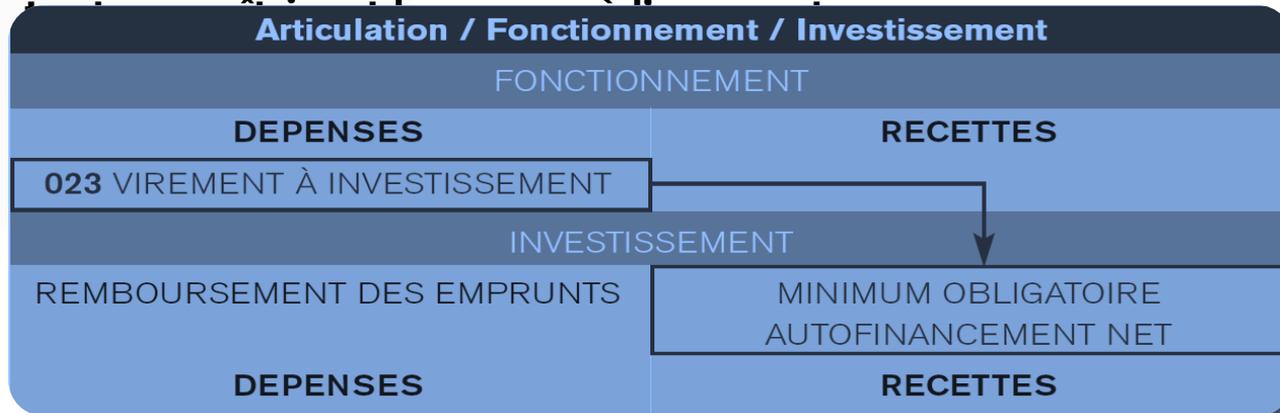
INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES
Capital des emprunts	021 VIREMENT DU FONCTIONNEMENT
Opérations d'investissement :	<ul style="list-style-type: none">• FCTVA
<ul style="list-style-type: none">• travaux	<ul style="list-style-type: none">• subventions Conseil Régional, Conseil Général, DGE, Fonds européens
<ul style="list-style-type: none">• acquisitions	<ul style="list-style-type: none">• emprunts
<ul style="list-style-type: none">• constructions	

Comment financer les projets: le rôle central de l'excédent de fonctionnement

Pour financer les investissements il convient, en premier lieu, de rechercher des subventions et recourir raisonnablement à l'emprunt, mais ils ne couvriront jamais la totalité du montant de nos dépenses d'INVESTISSEMENT.

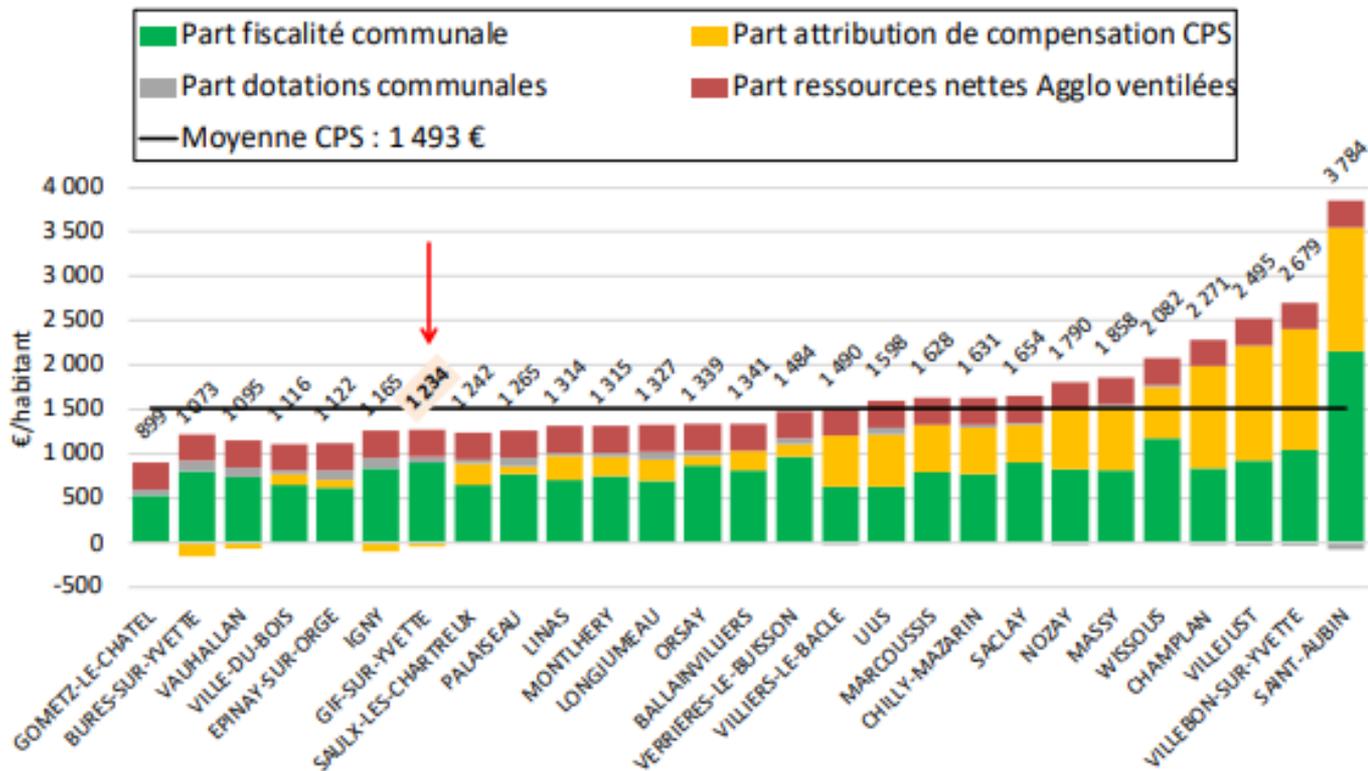
La différence va être couverte par ce qu'il reste de l'excédent de la section de FONCTIONNEMENT (recettes - dépenses), après le remboursement du capital emprunté: c'est ce qu'on appelle **l'AUTOFINANCEMENT**

Une gestion responsable permet de dégager un autofinancement plus important, permettant de réaliser des investissements significatifs malgré un environnement défavorable (baisse subventions et dotations)



Extraits ROB 2022

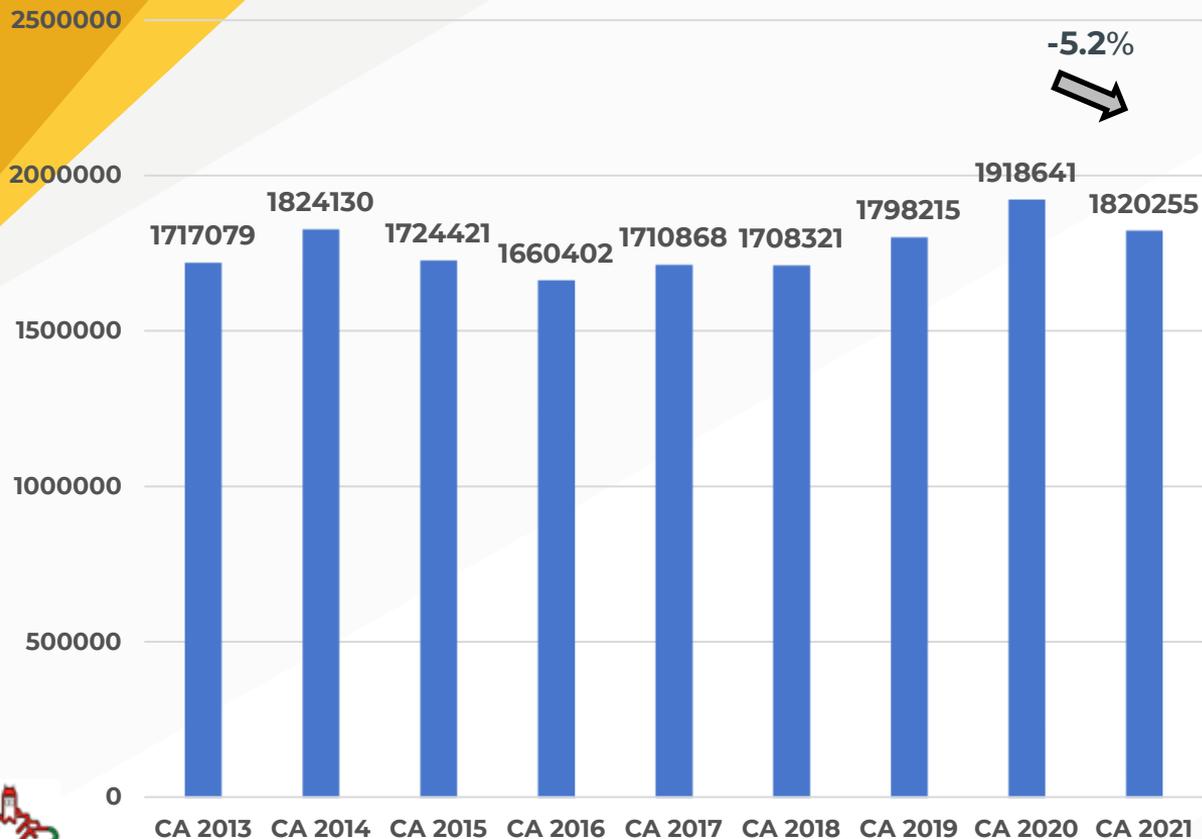
Potentiel financier par habitant 2021 des communes de l'Agglo = indicateur de ressources



GLC 899€



Dépenses de fonctionnement

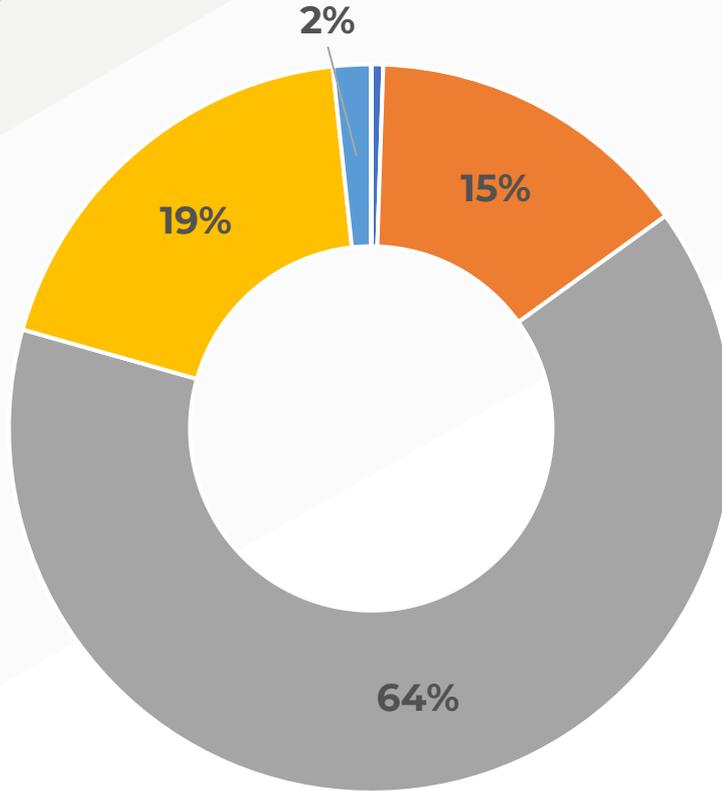


1^{er} poste de dépense = charges de personnel mais dépense maîtrisée

2013	65%
2014	60%
2015	63%
2016	60%
2017	60%
2018	58%
2019	56%
2020	54%
2021	59%

Recettes de fonctionnement

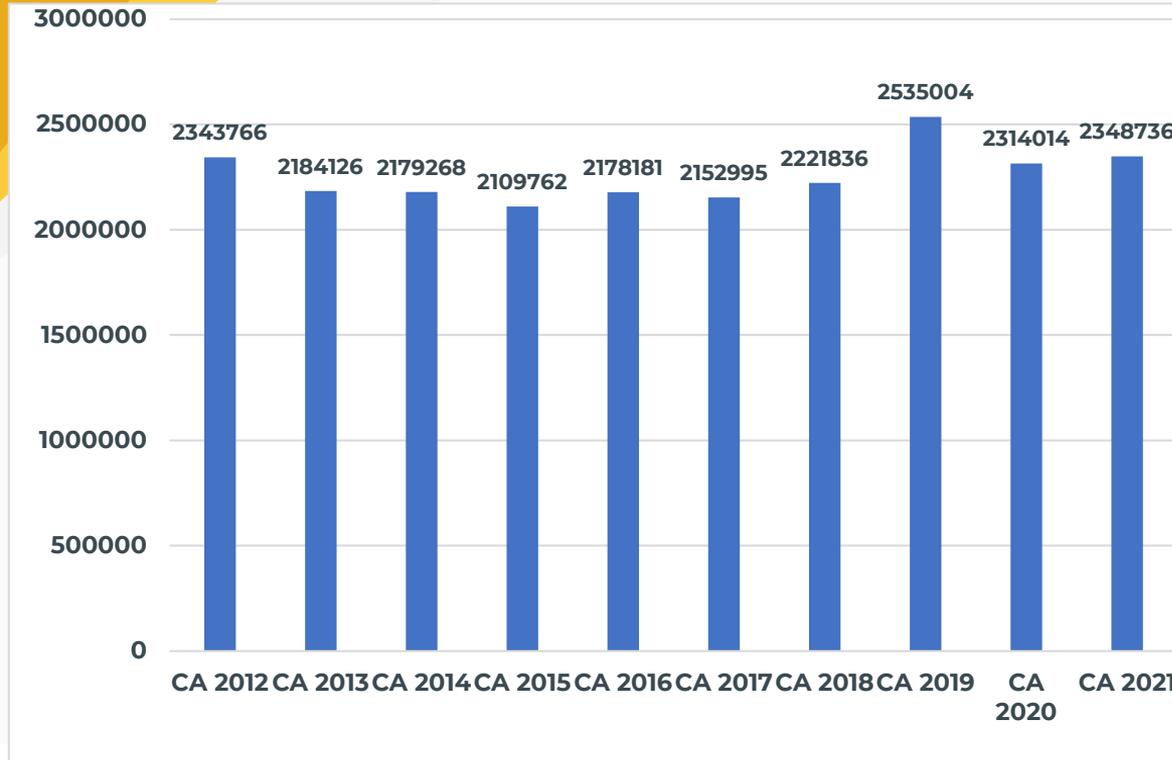
Part des recettes de fonctionnement (en %) sur 2021 hors report chapitre 002, sur un montant total de 2 348 k€



- 013 - Atténuations de charges
- 70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses
- 73 - Impôts et taxes
- 74 - Dotations, subventions et participations
- 75 - Autres produits de gestion courante
- 76 - Produits financiers
- 77 - Produits exceptionnels

Recettes de fonctionnement

Evolution depuis 2012, des recettes de fonctionnement hors report chapitre 002



Les différentes dotations :

DGF : Dotation globale de fonctionnement

	2020	2021
DGF	173 k€	166 k€

DSR : Dotation de solidarité rurale

DNP : Dotation nationale de péréquation

DETR : Dotation d'équipements des territoires ruraux

FCTVA : fond de compensation de la TVA

Impacts récents sur budget communal : crise sanitaire et hausses coût de l'énergie

année	2019	2020	2021
Recettes périscolaires	266 599 €	121 499 €	222 104 €

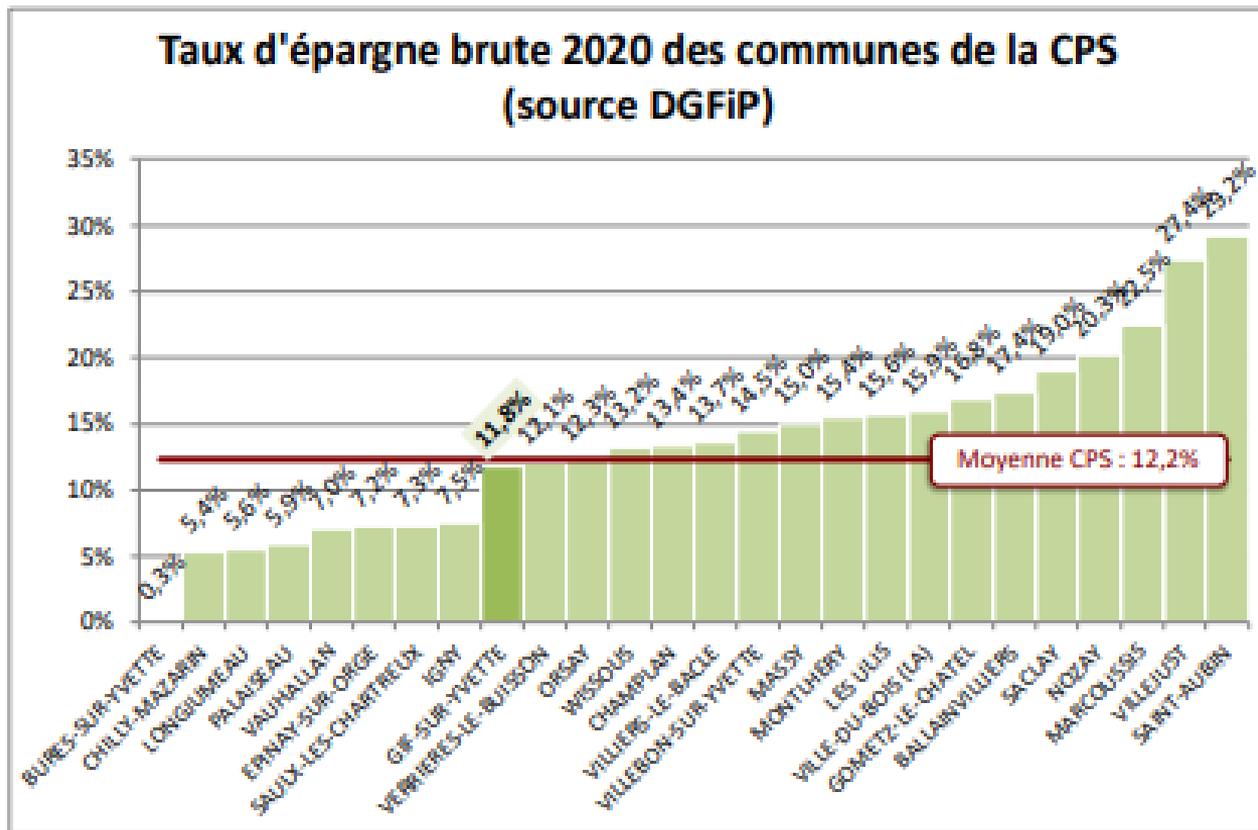


Electricité : 33646 €, +42% annoncé en 2022 soit 47777 €.

Gaz : 42794 €, hausse attendue non connue à ce jour.

Epargne brute et taux d'épargne brute

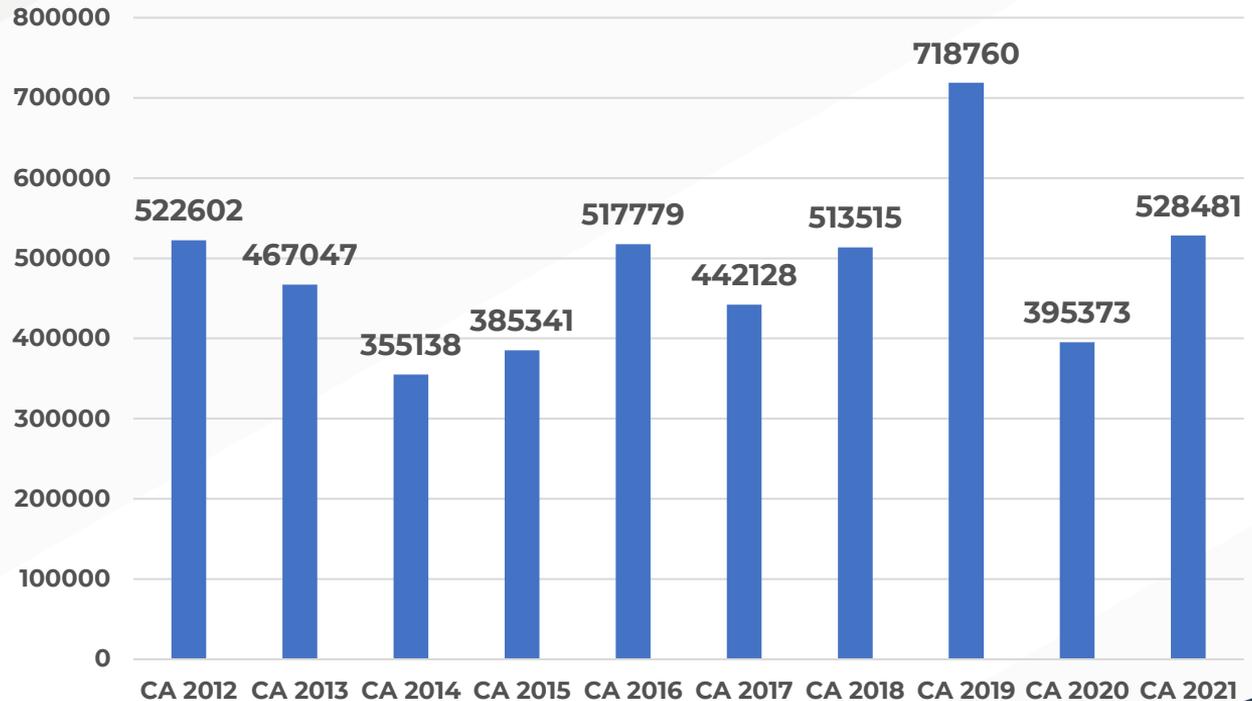
Taux de 16,8% en 2020
Vs 29,4% en 2019
Vs 28,1% en 2018



L'épargne brute : recettes – dépenses (fonctionnement)

Taux d'épargne brute :
montant épargne brute /
recettes de
fonctionnement

22,5% en 2021
Vs
16,8% en 2020



Fiscalité communale 2022

Tendance à la détérioration du contexte économique.

Hausses énergies, produits manufacturés, denrées alimentaires, services.

Finances de la commune saines avec une gestion économe et recherche systématique de subventions.

Choix du maintien des taux d'imposition communaux

Taxe foncière bâti : 35.23%

Taxe foncière non bâti : 67.37%



Principaux investissements prévus pour le mandat

➤ Culture / Patrimoine

Réfection couverture Eglise : 500 000 €/HT. Subventions Région, Conseil Départemental 91 et DRAC en cours. Maxi 70% **(2023)**

➤ Enfance / Petite enfance/Restauration

Nouveau restaurant scolaire: coût global opération 2 025 000 €/HT (études et MOE). **(2021)**
subventions : 905 000 €/HT

Réhabilitation écoles: 716 550 €/HT. **(2024)** subventions : 387 688 €/HT

➤ Rénovation énergétique des bâtiments communaux

Régulation production chauffage, matériel chauffage, isolations, menuiseries extérieures

Premiers éléments de chiffrage : 404 600 €/HT dont 282 500 €/HT en 2025 **(2022 à 2025)**
DETR mobilisable à priori (150k€ max par an, taux 20 à 50%).

➤ Achat locaux d'activités

Maison médicale, boulangerie : 19 900 €/TTC. **(2022)** déduits vente terrains et subventions ARS, région IDF

➤ Voiries

Dernière tranche rue Saint-Nicolas : 1 000 000 €/HT. **(2024)** 20% CPS + SIC ?

Mobilités

Plan vélo : 300 000 €/HT. **(2023 à 2025)** subventionné à 50% par la région IDF

Investissements 2022

Programme SEQUOIA: logiciel de suivi consommation et automates école et cdl : 65 000 €

Rénovation énergétique : salle Barbara 50 000 €, autres sites 10 000 €

Mur de soutènement du jardin médiéval: 30 000 €

Démolition des anciens ST: 30 000 €

Surcharge foncière logement inclusif au 56 route de Chartres : 25 000€

Etudes diagnostic église : 21000 €

Achat locaux maison médicale, boulangerie : 19 900 € déduits vente terrains et subventions ARS, région

panneaux électoraux: 7500 €

**Enveloppes investissements écoles : élémentaire 4620 €, maternelle 2400 €
(prévus vidéo projecteurs)**

Transpalette électrique ST : 6500 €

Communication: transition site internet plateforme responsive 5200 €

Serveur externe sécurisation des données: 2640 €

Tablette accueil et PC : 1500 €



La dette actuelle

prêts	Salle Barbara	Salle « 4M » maternelle	Crèche parentale	Centre De Loisirs	CDL/RAM CAF taux 0	TOTAL
Numéro	1299565	186146	151226	9715511		
Date de fin	2024	2025	2024	2036	2038	
Dû au 01/01/22	59 714 €	60 324 €	41 395 €	591 229 €	200 445 €	953 107 €
	Autofinancement moyen 2012 à 2020 : 458 600 €			Capacité désendettement		2,08 années



Evolution de la dette

Investissements	2022	2023	2024	2025
Prêts en cours	953 107 €			
Restaurant scolaire	1 120 000 €			
Locaux maison médicale, boulangerie	19 900 €			
Couverture église		150 000 €		
Réhabilitation écoles			329 000 €	
Plan vélo		50 000 €	50 000 €	50 000 €
rue Saint-Nicolas 3ème tranche			800 000 €	
Rénovation énergétique bâtiments	44 000 €	41 000 €	27 000 €	226 000 €

Autofinancement annuel	390 000 €	390 000 €	390 000 €	390 000 €
------------------------	-----------	-----------	-----------	-----------

Montant à financer année N	2 137 007 €		816 000 €	
Gain épargne		149 000 €		114 000 €
Montant à financer glissant	1 747 007 €	1 598 007 €	2 414 007 €	2 300 007 €
Capacité désendettement (années)	4,48	4,10	6,19	5,90

Autofinancement moyen (exclus 2019) : 458 k€ retenu 390 k€

Questions/remarques du CVL

- Intérêt de présenter des comparaisons avec les communes de mêmes strates

Merci pour votre attention !
